

Femmes et formation professionnelle continue dans une perspective historique.

Le cas de Genève: 1880-1914

Michèle E. Schärer

Cet article a pour objet les cours professionnels et ménagers destinés aux femmes et dispensés entre 1880 et 1914 par trois institutions qui ont été étudiées dans le cadre d'une recherche sur l'histoire de l'éducation des adultes à Genève. Les institutions concernées sont: l'Association des Commis de Genève (cours commerciaux et de langues), l'Académie professionnelle de la Ville de Genève (cours ménagers et pour les métiers du textile) et l'Union des Femmes de Genève (cours ménagers, cours commerciaux et de langues). Après une présentation succincte de ces trois institutions (contenu de l'enseignement, public, corps enseignant, organisation et financement), quelques tendances générales sont dégagées et analysées en rapport avec le contexte éducatif et socio-économique de l'époque ainsi que, plus spécifiquement, avec la situation sociale et professionnelle des femmes.

Au tournant du XX^e siècle, plusieurs institutions privées et publiques proposent à Genève des «cours pour adultes». C'est ainsi que sont désignées à l'époque les offres de formation destinées aux adultes, qui concernent aussi bien le domaine professionnel qu'extra-professionnel (culture générale, formation politique ou religieuse).¹

Les femmes constituent une partie importante du public de ces cours et conférences. Elles sont bien évidemment présentes dans les cours dispensés par les institutions qui leur sont réservées telles que l'Union des Femmes de Genève ou l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, de même que dans l'enseignement ménager. Nous les trouvons cependant aussi dans d'autres institutions, assistant par exemple aux conférences de culture générale données par le Département de l'instruction publique ou suivant un enseignement commercial à l'Association des Commis de Genève.

Je porterai ici mon attention sur les cours professionnels et ménagers fréquentés par les femmes et dispensés à Genève entre les années 1880 et la Première Guerre mondiale. Pour ce faire, je me référerai plus particulièrement aux données que j'ai pu récolter à propos de trois institutions que j'ai étudiées dans

ma recherche, à savoir l'Association des Commis de Genève, l'Académie professionnelle de la Ville de Genève et l'Union des Femmes de Genève.

Si j'ai choisi d'inclure l'enseignement ménager dans mon propos, c'est que les cours d'économie domestique (cuisine, repassage, entretien du logement et des vêtements, etc.) et les cours de travaux à l'aiguille (couture, lingerie, broderie) sont destinés aussi bien à la formation des (futurs) ménagères et mères de famille qu'à la formation professionnelle des couturières, lingères ou domestiques.

Pour éviter les anachronismes, je ne parlerai pas de formation professionnelle continue, mais utiliserai ici les termes de cours professionnels ou cours ménagers.

La formation professionnelle des femmes à Genève au tournant du XX^e siècle

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il me paraît utile de brosser un bref aperçu du contexte de la formation professionnelle des femmes à Genève au tournant du XX^e siècle.

Entre 1880 et 1910, les femmes constituent plus du tiers (de 37 à 39 %) de la population active du canton de Genève. Elles travaillent principalement dans les secteurs suivants de l'économie:

	1880	1888	1900	1910
Industrie du textile et de l'habillement	34%	29%	31%	29%
Services domestiques	30%	32%	25%	24%
Commerce	8%	12%	13%	10%
Hôtellerie et restauration	5%	3%	6%	8%
Instruction et éducation	3%	4%	5%	5%
Total femmes actives (N)	19'401	19'799	27'741	31'702

(Source: Bairoch, Bovée, Batou, 1986, 50-51)

La loi sur l'instruction publique de 1872 instaure la scolarité obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans; celle de 1886 la prolonge jusqu'à 15 ans.

Après la scolarité obligatoire, les jeunes filles ont la possibilité de poursuivre leurs études à l'*Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles*, (où elles entrent à l'âge de 12 ans). Cette école, fondée en 1847, propose trois filières: littéraire, pédagogique et commerciale (à partir de 1898). Seules ces deux dernières ont une vocation professionnelle: la première permet de poursuivre, après le diplôme, des études pour devenir institutrice et la seconde prépare au travail dans les bureaux, de plus en plus investis par les femmes à partir de la dernière décennie du siècle. On ajoutera encore que les diplômes décernés par l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles ne donnent pas accès à l'Université, pourtant ouverte aux femmes depuis 1872. Ce n'est qu'à partir de 1909 que les jeunes filles pourront se préparer aux examens de maturité; elles devront pour ce faire effectuer la dernière partie de leurs études au Collège.²

L'*Ecole professionnelle et ménagère de jeunes filles* fondée en 1897 accueille, dans sa division inférieure, les élèves pour les deux dernières années de l'école obligatoire. Un tiers environ du programme d'enseignement est consacré à l'économie domestique et aux travaux à l'aiguille. Les jeunes filles ont la possibilité de poursuivre après la scolarité obligatoire leur formation pendant un ou deux ans dans la division d'apprentissage qui comprend deux sections: l'une prépare aux métiers de l'aiguille (couturières, lingères) et l'autre dispense une formation commerciale élémentaire destinée avant tout aux futures vendeuses ou aides de bureau.

Parmi les écoles professionnelles à plein temps, il faut mentionner également la classe de filles à l'*Ecole d'horlogerie*, ouverte en 1894 (une première tentative avait déjà été entreprise entre 1843 et 1862). Cette école, fondée en 1824, forme à la fin du siècle des horlogers complets en cinq ans. La formation dispensée aux jeunes filles dès 1894 est quant à elle rudimentaire; elle ne dure qu'une année et forme une main-d'oeuvre d'appoint. Comme dans les professions commerciales à la même époque, la crainte de la concurrence féminine est forte dans les milieux de l'horlogerie.

Une autre voie de formation pour les professions féminines du commerce, de l'artisanat et de l'industrie est bien évidemment l'*apprentissage*. Celui-ci est toutefois encore peu réglementé au tournant du XX^e siècle. Si la loi genevoise de 1892 sur les apprentissages contient des dispositions relatives au contrat d'apprentissage, la fréquentation des cours professionnels et l'examen (cantonal) de fin d'apprentissage demeurent cependant facultatifs (leur obligation ne sera introduite, à Genève, qu'en 1927; la première loi fédérale sur la formation professionnelle sera adoptée en 1930). Les cours destinés spécifiquement aux jeunes en apprentissage sont peu nombreux. Ainsi, dans les cours professionnels, apprenties et apprentis côtoient des ouvrières/ouvriers ou employées/employés, dans les cours ménagers on trouve des mères de famille et des jeunes filles. La frontière entre formation de base et formation continue, pour employer une terminologie actuelle, est donc assez perméable.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les cours professionnels et ménagers des trois institutions qui vont être présentées. Elles ne sont pas les seules à offrir ce type de formation à cette époque. De manière non exhaustive, je citerai quelques exemples. Les Cours facultatifs du soir sont instaurés en 1888 par le Département de l'instruction publique à l'attention des jeunes gens et jeunes filles libérés de la scolarité obligatoire (15 ans et plus); les cours destinés à ces derniers portent notamment sur les langues, les branches commerciales, l'économie domestique et semblent également avoir été fréquentés par des adultes. Des écoles privées (dont Berlitz School), des associations (Dante Alighieri, association de sténographes, etc.) offrent des cours de langues, de sténographie ou de dactylographie, dont on peut supposer qu'ils ont été également fréquentés par des femmes. Enfin, l'Union Chrétienne de Jeunes Filles propose, en plus d'activités à caractère religieux et récréatif, quelques cours dans les domaines commercial et ménager.

Les cours de l'Association des Commis de Genève

L'institution

L'Association des Commis de Genève est fondée en 1869, à l'initiative d'un groupe de commis. Elle réunit des employés travaillant dans le commerce, la banque et la vente. Dès 1899, elle comprend également une section féminine, dont la création ne s'est au demeurant pas faite sans résistance de la part de nombreux membres (Durand, 1919, p. 14-16).

Les principaux buts poursuivis par cette association sont l'instauration d'un système de secours mutuels (maladie, chômage) et le développement de l'instruction professionnelle. Par ailleurs, plusieurs services et activités voient le jour au fil des années: service de placement, bibliothèque, publication d'un bulletin mensuel, organisation de courses et de soirées récréatives, etc.

Une sous-commission d'instruction (appelée plus tard commission des cours) organise dès 1870 les premiers cours, consacrés essentiellement au droit. Par la suite, d'autres branches seront enseignées, telles la comptabilité, la correspondance commerciale et les langues. Les cours ne connaîtront un réel essor qu'à partir de 1894. Les indications qui suivent concernent les années scolaires 1903-04 à 1913-14.³

Contenu de l'enseignement

Les langues occupent une place prépondérante dans le programme, puisqu'elles représentent 63% des cours donnés entre 1903-04 et 1913-14. Les langues enseignées sont, par ordre d'importance: l'anglais, l'allemand, l'italien, le français (langue maternelle et langue étrangère), l'espagnol et l'espéranto. Les trois premières langues sont enseignées pendant toute la période étudiée ici. La plupart des langues sont données sur deux, trois, voire quatre niveaux.

Les autres matières figurant au programme des cours sont, aussi par ordre d'importance: l'arithmétique (commerciale), la sténographie, la comptabilité, la correspondance, le droit commercial, la géographie commerciale, le droit civil et la dactylographie. Les trois dernières disciplines ne sont pas données sur l'ensemble de la période.

Public

Pendant la période considérée ici, entre 444 à 585 élèves fréquentent chaque année les cours de l'Association des Commis. L'âge d'admission est de 16 ans. La répartition des élèves par tranches d'âges est, en moyenne, la suivante pour les années 1909-10 à 1912-13: 62% ont entre 16 et 20 ans, 32% entre 21 et 30 ans, tandis que seuls 6% ont plus de 30 ans. Un peu moins d'un tiers des élèves sont de nationalité étrangère, française pour la plupart.

La lecture des procès-verbaux du comité de l'Union des Femmes de Genève du printemps 1900 nous apprend que les membres de la Section des Dames de l'Association des Commis ne semblent pas avoir pu, dès le début, profiter de

l'enseignement dispensé par l'association (*Union des Femmes de Genève, Procès-verbaux du comité*, 19.3.1900, vol. VIII, p. 180-181; *ibid.*, 30.4.1900, vol. IX, p. 24-27). Cette discrimination a dû cesser au plus tard en 1903. En effet, pour 1903-04, première année pour laquelle nous disposons d'informations relatives aux cours, il est fait état d'une proportion de dames et demoiselles d'un sixième environ. Cette proportion va aller en augmentant au fil des années: entre 1904-05 et 1913-14, elle passe ainsi de 22% à 41% des effectifs. Les femmes sont particulièrement nombreuses à fréquenter les cours de langues.

Le corps enseignant

Si les femmes sont nombreuses parmi les élèves de l'Association des Commis, le corps enseignant est pour sa part presque exclusivement masculin. En effet, sur les 49 professeurs qui enseignent entre 1903-04 et 1913-14, on ne compte qu'une seule femme, professeure d'anglais. L'appartenance professionnelle des quatre cinquièmes des professeurs est connue. On trouve ainsi parmi eux 22 enseignants (école primaire, enseignement secondaire supérieur, professeurs privés⁴), 9 avocats ou juristes, 7 commis et 3 personnes exerçant des professions diverses.

La seule indication concernant la rétribution des enseignants date de 1911. Ils (et elle, je suppose...) touchent Fr. 5.- l'heure de cours (*L'Enseignement commercial en Suisse*, 1914, p. 140).

Organisation et financement

Les cours de l'Association des Commis sont dispensés pendant les mois d'hiver, de début octobre à fin mars. Ils ont lieu le soir, du lundi au samedi. L'enseignement est le plus souvent donné à raison de deux heures hebdomadaires, réparties sur deux soirées. Les cours ont principalement pour cadre des écoles publiques et, plus rarement, le local de l'Association.

Les effectifs des classes sont divers. Sur l'ensemble de la période, ils varient ainsi entre moins de 10 et plus de 50 élèves.

Des examens sont organisés à la fin de chaque année scolaire dans les disciplines enseignées. Entre 1904-05 et 1913-14, un peu moins de la moitié des élèves s'y présentent.

Les finances d'inscription payées par les élèves demeurent inchangées entre 1904-04 et 1913-14: elles sont, pour deux heures hebdomadaires et par année, de Fr. 4.- pour les membres et de Fr. 8.- pour les non-membres.⁵ L'Association des Commis bénéficie de subventions de la Ville et du canton de Genève, ainsi que de la Confédération.

Les cours de dames⁶ de l'Académie professionnelle de la Ville de Genève

L'institution

Suite à un legs du citoyen genevois Pierre-Paul Bouchet (1794-1873), la Ville de Genève organise depuis 1875 des séries de conférences de culture générale destinées aux ouvriers. En 1883, le Conseil administratif (exécutif de la Ville de Genève) décide de réduire ce type d'activité au profit d'un enseignement professionnel. C'est ainsi que naît l'Académie professionnelle de la Ville de Genève. En 1883-84 les premiers cours pour ouvriers et employés sont organisés; l'année suivante, ce sont les cours de dames qui sont mis sur pied.

Contenu de l'enseignement⁷

Les cours peuvent être divisés en trois catégories. Il y a d'abord les cours concernant la confection de vêtements et les travaux à l'aiguille: coupe/couture de vêtements de dames ou d'enfants, lingerie, couture à la machine, dessin de broderie, broderie. Ensuite, l'enseignement relatif à l'entretien des vêtements: raccommodage, repassage/dégraissage. Enfin, des cours à caractère commercial: comptabilité/calligraphie, sténodactylographie. Sur l'ensemble des cours organisés pendant la période allant de 1884-85 à 1913-14, 70% se rattachent à la première catégorie, 17% à la deuxième et 13% à la troisième.

Public⁸

Les cours de dames connaissent un grand succès. De 1884-85 à 1913-14, le nombre d'élèves passe de 135 à 1113 par année scolaire. Les élèves des cours pour hommes sont, comparativement, beaucoup moins nombreux à se presser aux portes de l'Académie professionnelle, quand bien même l'offre de cours à leur intention est également substantielle; pour la même période, leur nombre varie entre 260 et 489.

Certains cours de coupe et couture de même que de lingerie sont destinés spécifiquement aux professionnelles voire, plus rarement, aux apprenties de ces branches.

Les autres cours du domaine du textile ou de l'entretien de vêtements sont fréquentés par des ménagères, des jeunes filles sans profession ou des travailleuses exerçant d'autres métiers (ouvrières d'autres branches, vendeuses, employées, etc.). Les cours du domaine commercial sont quant à eux fréquentés par des femmes d'origines professionnelles diverses; les personnes travaillant dans le domaine commercial sont en minorité et, parmi elles, on trouve avant tout des «demoiselles de magasin».

L'âge d'admission aux cours de dames est de 16 ans, de 14 ans pour les cours se déroulant la journée. La répartition par tranche d'âges des personnes ayant suivi l'enseignement est en moyenne la suivante: 60% des élèves ont moins de 20 ans, 32% entre 20 et 29 ans, 8% ont 30 ans et plus.

Quant à la nationalité des élèves, on trouve parmi elles 36% d'étrangères, dont une majorité de Françaises, suivies d'Allemandes et l'Italiennes.⁹

Corps enseignant

Sur les 33 personnes qui ont enseigné aux cours de dames entre 1884-85 et 1913-14, il y a 30 femmes et 3 hommes. L'appartenance professionnelle de 25 d'entre elles nous est connue: 13 sont des femmes de métier (couturières, lingère, modiste, brodeuses, repasseuse); 12 sont enseignantes/enseignants, pour la plupart à l'Ecole professionnelle et ménagère.

Les rares indications trouvées à propos de la rétribution des membres du corps enseignant dans les *Procès-verbaux des séances du Conseil administratif* concernent les professeurs masculins: ils touchent Fr. 2.50 l'heure en 1903/1907 et Fr. 3.- en 1912 (*Procès-verbal des séances du Conseil administratif*, 29.9.1903, vol. 62, p. 287; *ibid.*, 20.12.1912, vol. 71, p. 489-490). Nous ignorons si les enseignantes étaient payées au même tarif.

Organisation et financement

Les cours ont lieu d'octobre à mars. Ils sont dispensés à différents moments: cours bihebdomadaires donnés le soir pour les travailleuses, l'après-midi pour les ménagères (généralement, les cours du soir durent une heure et demie, les cours diurnes deux heures); cours hebdomadaires du matin pour les apprenties couturières; un cours diurne de coupe et de confection donné à plein temps sur une année. L'enseignement est dispensé dans différents bâtiments scolaires de la ville. La taille des classes est fort variable: pour la période de 1892-93 à 1896-97, les listes d'élèves font état d'effectifs allant de moins de 10 à plus de 60 élèves... Les deux tiers des classes comprennent entre 20 et 40 élèves.

La plupart des cours se terminent par un examen. Les élèves ayant réussi ces épreuves reçoivent un certificat. Les élèves des cours de lingerie, vêtements d'enfants et vêtements de dames qui ont subi avec succès l'ensemble des épreuves du cursus ont la possibilité de se présenter à un examen final qui débouche sur l'obtention d'un certificat de capacité décerné par l'Académie professionnelle. Ce certificat est reconnu par le Département du commerce et de l'industrie: les élèves qui en sont titulaires et qui se présentent aux examens organisés par ce département pour l'obtention du diplôme cantonal de fin d'apprentissage sont dispensées de l'examen professionnel théorique (*Rapport*, 1894-95, p. 34). Cependant, le nombre de femmes obtenant un certificat d'examen ou de capacité est très faible durant les premières années et, s'il augmente par la suite, il ne représentera cependant jamais guère plus d'un dixième des élèves environ.

Des prix pour élèves «méritantes» comme il est dit sont également distribués en fin d'année. Nous ne savons pas quels sont les critères d'attribution de ces prix, qui se présentent sous forme de médailles, livres, ou encore de prix en espèces. On relèvera cependant que si ces prix sont introduits dès 1895-96 dans les cours pour hommes, les dames méritantes devront quant à elles attendre l'année

scolaire 1912-13 pour jouir de cette distinction... Enfin, des certificats d'assiduité aux cours sont également distribués aux élèves ayant fréquenté très régulièrement les cours.

L'Académie professionnelle dans son ensemble est financée par les intérêts du Fonds Boucher, des subventions fédérales et cantonales, ainsi que par le produit des écolages. En 1910, les finances d'inscription annuelle s'élèvent à Fr. 2.- pour les cours du soir (3 heures hebdomadaires) et à Fr. 6.- pour les cours diurnes (4 heures hebdomadaires).

Les cours de l'Union des Femmes de Genève

L'institution

L'Union des Femmes de Genève est fondée en 1891 par un groupe de femmes issues pour la plupart de la bourgeoisie financière et intellectuelle genevoise. Le but de cette association est «...de développer l'esprit de solidarité entre les femmes, de travailler à leur bien moral, intellectuel et matériel et de créer un centre de ralliement pour tous les efforts qui se font dans leur intérêt» (art. 2 des statuts in: *Troisième Rapport*, 1894, p. 23).¹⁰

Les cours et conférences ne constituent qu'une activité parmi bien d'autres déployées par l'Union des Femmes. Différentes sections se constituent, qui se consacrent à plusieurs domaines: beaux-arts, littérature, éducation, études sociales et législatives, études féministes, visites, couture, etc. L'Union des Femmes est aussi à l'origine de plusieurs réalisations dans le domaine social: création d'un atelier de lingerie puis d'un ouvroir, d'un restaurant et d'une pension pour femmes, d'un bureau de placement, d'un bureau de conseils juridiques, etc. Enfin, l'Union des Femmes prend position sur de nombreux sujets concernant les femmes (éducation et formation professionnelle, droit de vote, etc.), et plus largement sur des problèmes sociaux (alcoolisme, assurance-maladie, protection des mineurs, etc.). Les prises de position pouvant avoir une quelconque connotation politique sont effectuées avec beaucoup de circonspection, comme en témoignent les discussions qui ont lieu à leur sujet lors des séances de comité. D'une part, l'Union tient à sa neutralité – tant politique que confessionnelle – d'autre part, elle se montre soucieuse de ne pas passer pour «excessive».

Les cours professionnels et ménagers dont il sera question ici ne sont pas les seules activités de formation proposées par l'Union des Femmes: des conférences sur des sujets variés, dont beaucoup en rapport avec la situation des femmes et des questions sociales, sont également organisées, de même que quelques cours à caractère récréatif (tel que le chant).

Le premier cours est organisé en 1892-93; il s'agit d'un cours de coupe destiné essentiellement aux lingères et femmes de chambre. D'autres cours vont s'ajouter au fil des années. L'activité est à son apogée entre 1896-97 et 1900-01: pendant cette période, ce sont entre 132 et 145¹¹ élèves qui fréquentent chaque

année les cours. Le nombre de participantes baissant progressivement par la suite, le comité décide en 1905 de ne plus organiser de cours de manière systématique; seuls quelques cours isolés seront encore donnés jusqu'en 1913-14.

Contenu de l'enseignement

Les disciplines enseignées dans les cours professionnels et ménagers peuvent être regroupées en cinq catégories: les langues (anglais, allemand, italien, français langue étrangère) – les branches commerciales (comptabilité, sténographie, sténodactylographie et correspondance commerciale) – le droit et l'instruction civique – l'enseignement ménager (coupe, modes, broderie, cuisine, hygiène) – l'éducation (initiation à la méthode Fröbel). Ce sont les cours d'anglais et d'allemand qui sont les plus nombreux (ils représentent près de la moitié de l'ensemble des cours donnés), suivis des cours de coupe, de français et de sténographie. Plus du tiers des disciplines mentionnées ci-dessus ne figurent qu'une ou deux années au programme des cours de l'Union des Femmes.

Public

Les données disponibles concernant le public ayant suivi les cours de l'Union des Femmes sont peu détaillées. Les élèves sont exclusivement des femmes, membres ou non de l'Union. Pour ce qui est de leur âge, on évoque tantôt les «jeunes filles», «jeunes femmes», ou «dames» qui fréquentent les cours. Parmi les élèves, il y a aussi bien des personnes exerçant une profession (employées de bureau, vendeuses, lingères, employées de maison, bonnes d'enfants, etc.) que des femmes au foyer.

Plusieurs cours s'adressent à un public précis, parfois explicitement différencié du point de vue socioprofessionnel. Quelques exemples: un cours de coupe est destiné aux femmes de chambre et lingères; un cours sur la méthode Fröbel a lieu en deux séries, l'une pour les mères de famille, l'autre (gratuite et d'orientation plus pratique) destinée aux bonnes d'enfants; un cours de cuisine enfin est organisé également en deux séries, pour les maîtresses de maison d'un côté et pour les domestiques de l'autre.

Corps enseignant

Pendant la période de 1892-93 à 1913-14, 48 personnes, dont 5 hommes, ont dispensé des cours professionnels et ménagers à l'Union des Femmes. Parmi les 43 femmes, il y a 30 membres de l'Union. L'appartenance professionnelle de 14 professeurs seulement nous est connue: il y a parmi eux 9 enseignantes et enseignants (Ecole professionnelle et ménagère, Ecole supérieure de commerce, professeurs privées), 3 juristes et 2 femmes de métier (lingère, modiste).

Pendant les dix premières années, la grande majorité des enseignantes et enseignants sont bénévoles. En 1902, le comité décide de les dédommager en leur proposant la moitié du produit des cours (*Dixième Rapport*, 1902-03, p. 36).

Organisation et financement

L'enseignement est dispensé, à quelques rares exceptions près, dans les locaux de l'Union des Femmes. Les classes sont composées pour la plupart de moins de 15 élèves. Les cours ont lieu généralement en hiver, de novembre à mars. Ils comprennent entre 10 et 30 leçons de deux heures, réparties sur un ou deux (voire trois) jours par semaine. Ils ont lieu le soir ainsi que, pour certains, la journée.

Les frais d'inscription varient entre Fr. 0.17 et Fr. 1.- par leçon¹² et servent à couvrir les frais occasionnés par les cours: chauffage, éclairage, correspondance, annonces dans les journaux, honoraires des professeurs dès 1902-03. Ils permettent, entre 1893-94 et 1903-04¹³, de dégager un bénéfice destiné à alimenter la caisse de l'Union.

* * *

Après avoir brossé le portrait de ces trois institutions genevoises dispensant un enseignement professionnel et ménager, je me propose de tracer quelques tendances générales qui s'en dégagent. Certaines d'entre elles sont caractéristiques de l'ensemble du champ des cours professionnels pour adultes, tandis que d'autres concernent plus spécifiquement la formation des femmes.

Adultes et jeunes sur les mêmes bancs d'école

Une des caractéristiques des cours dits «pour adultes» du tournant du siècle est le fait qu'ils s'adressent à la fois à des adultes et à des adolescents. Ce phénomène n'est pas propre aux institutions genevoises étudiées dans cette recherche. Deux exemples peuvent être mentionnés à ce sujet. Dans les *Fortbildungsschulen* du canton de Zurich fondées dans la seconde moitié du XIXe siècle et qui ressemblent à bien des égards à l'Académie professionnelle genevoise, certaines classes regroupent des élèves de 12 à 30 ans et plus (Bachmann - Di Michele, 1992, p.243-245). En France, les «cours d'adultes» créés en 1833 par Guizot sont destinés à compléter l'instruction de base et dispensés par des instituteurs; ils accueillent des jeunes dès l'âge de 13 ans (*Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, 1911, p. 12).

Un premier motif de ce mélange de publics est dû, comme je l'évoquais en première partie de cet article, à l'absence de dispositions légales contraignantes concernant la fréquentation des cours professionnels pour apprenties et apprentis. Ainsi, les cours diurnes destinés spécifiquement à ces jeunes sont peu nombreux. A l'Académie professionnelle, quelques cours de ce type sont organisés, notamment à l'attention des futures couturières. Dans les rapports de cette institution, il est toutefois fait référence à la réticence de certaines maîtresses d'atelier ou patrons à libérer leurs apprenties et apprentis pendant la journée pour venir suivre des cours.

En plus de cette explication qui renvoie à la situation de la formation professionnelle, on peut s'interroger sur ce que signifie «être adulte» à la fin du siècle

dernier, compte tenu notamment de l'entrée précoce des jeunes filles et jeunes gens dans le monde du travail, pas nécessairement en apprentissage du reste. Si l'insertion professionnelle confère à certains égards un statut d'adulte, les personnes suivant les cours professionnels et ménagers, même s'il s'agit de cours «pour adultes», ne sont pas nécessairement traitées comme tels. Quelques indications à ce sujet. Dans les cours de langues de l'Association des Commis, on utilise fréquemment les mêmes manuels que dans l'enseignement public, donc destinés à des enfants et adolescents. Les cours ont souvent lieu dans des salles de classe. L'agencement de ces locaux semble parfois poser problème; lors d'une séance du comité de l'Association des Commis, on relève par exemple que les bancs des écoles étant destinés à des enfants, la plupart des personnes fréquentant les cours ont de la peine à s'y asseoir convenablement... (*Le Collaborateur*, octobre 1910, p. 95). Enfin, les nombreuses recommandations adressées aux élèves dans les rapports de l'Académie professionnelle ou de l'Association des Commis concernant la ponctualité et l'assiduité aux cours, la politesse, le soin à apporter à la présentation des travaux, ont des relents pour le moins «scolaires».

Un secteur du système éducatif en voie d'émergence

Au tournant du XX^e siècle, de nombreuses initiatives sont prises tant par les pouvoirs publics que par des institutions privées dans le domaine des cours professionnels et ménagers. Des moyens financiers sont mis à leur disposition, comme en témoignent les subventions fédérales octroyées aux cours professionnels et ménagers (dont bénéficient notamment l'Association des Commis et l'Académie professionnelle).¹⁴ Cependant, leur place dans le système éducatif est loin d'être acquise et leur profil demeure encore assez flou. A cet égard, le caractère éphémère et «expérimental» de certaines initiatives éducatives peut être relevé.

Les cours de l'Union des Femmes en sont une illustration. Comme nous l'avons vu, leur essor est relativement modeste, l'organisation et la mise en œuvre sont relativement peu «professionnalisées»: les membres du corps enseignant travaillent pour la plupart bénévolement les premières années; de plus, il semble qu'une bonne partie des personnes donnant des cours n'aient pas été des enseignantes de métier, mais plutôt des membres mettant leurs compétences – linguistiques en particulier – au service de l'Union. A l'évidence, les cours n'ont pas été une activité centrale de cette institution. Ainsi, dans la publication retraçant les 25 premières années de l'association, il n'est fait aucune mention des cours, tandis que dans la brochure plus détaillée du 50^e anniversaire, ils sont brièvement évoqués (*Union des Femmes de Genève*, 1917, 1941). Nous avons vu qu'en 1905, l'Union des Femmes décide d'interrompre son activité régulière de cours. Les raisons invoquées sont l'abondance de cours offerts (entre autres par l'Association des Commis et l'Académie professionnelle) qui rendent superflus ceux

créés par l'Union des Femmes. Les responsables de l'association estiment avoir donné l'exemple dans ce domaine et que, du moment que d'autres institutions prennent le relais, elles peuvent concentrer leurs efforts sur d'autres activités (*Union des Femmes de Genève, Procès-verbaux du comité*, 5.9.1904, vol. XI, p.115-117; *ibid.* 4.9.1905, vol. XII, p. 82-83).

Parmi les institutions offrant des cours professionnels et ménagers au tournant du XX^e siècle, on trouve d'autres associations militantes, telles que l'Union Chrétienne de Jeunes Filles de Genève (UCJF), fondée en 1875. Sur un mode apparemment¹⁵ analogue à celui de l'Union des Femmes, les membres de cette association religieuse offrent dès le début des cours dans les domaines commercial et ménager aux «amies visitantes» (c'est ainsi que sont appelées les jeunes filles et jeunes femmes qui fréquentent l'UCJF sans pour autant en être membres). Là aussi, la création des Cours facultatifs du soir instaurés en 1888 par le Département de l'instruction publique semble avoir entraîné une baisse des effectifs des élèves et une réduction de l'activité de cours (Meyer, 1925, p. 8).

Des associations dont le but principal se situe en dehors du champ éducatif – on pourrait encore mentionner à ce propos l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève (UCJG) – proposent donc des activités de cours afin de pallier l'insuffisance de l'offre de formation professionnelle de base et continue. Ces cours, de même que les conférences (pour ce qui est de l'UCJG et de l'Union des Femmes) constituent aussi une manière de faire connaître ces associations et leurs missions respectives, voire d'asseoir leur légitimité. On peut évoquer à ce propos l'Union des Femmes. Si, à certains égards, elle bénéficie d'une bonne assise dans la cité compte tenu de l'origine sociale de ses membres les plus influentes, le fait de militer – même de manière modérée comme nous l'avons vu – pour l'amélioration de la situation de la femme semble avoir provoqué passablement de scepticisme et de résistance (*Union des Femmes de Genève*, 1941, p.3). Dans ce contexte, proposer des cours professionnels et ménagers a pu constituer une activité perçue comme utile et socialement acceptable parce que point trop «subversive».

Les femmes: un public nombreux et assidu

Il convient d'abord de souligner l'énergie considérable dont ont dû faire preuve les femmes et les hommes, les adultes et les jeunes qui, après une journée de travail, allaient suivre des cours, souvent à raison de plus d'un soir par semaine. On rappellera ici que la durée du temps de travail était à l'époque de plus de 50 heures par semaine.¹⁶

Aussi bien à l'Association des Commis qu'à l'Académie professionnelle, les femmes «répondent» particulièrement bien à l'offre de formation mise à leur disposition. Comme nous l'avons vu, leur proportion augmente au fil des années dans la première institution tandis que dans la seconde, les cours pour dames

connaissent un succès beaucoup plus net que ceux destinés aux hommes. Dans les deux institutions, l'assiduité aux cours, l'application et les bons résultats des élèves féminines sont souvent mis en exergue dans les rapports d'activité et cités en exemple à l'attention des élèves du sexe fort...

Une réponse à une double demande sociale de formation des femmes

Les cours professionnels et ménagers proposés à Genève au tournant du XX^e siècle répondent à deux demandes sociales de formation pour les femmes. La première concerne la *préparation aux rôles d'épouse et de mère*, la seconde *l'acquisition de qualifications professionnelles*.

On rappellera brièvement ici que l'importance de la famille comme fondement de la société et, dès lors, la responsabilité qui en découle pour les femmes en tant qu'épouses et mères, est un sujet qui apparaît à la fin du XVIII^e siècle déjà. De nombreux pédagogues vont dès lors postuler la nécessité de préparer les femmes à assumer ces responsabilités.¹⁷ Ce postulat va traverser tout le XIX^e siècle et une bonne partie du XX^e. Il se manifestera notamment par l'introduction de l'enseignement des travaux à l'aiguille et de l'économie domestique à l'école, par la création d'écoles ménagères pour les jeunes filles des milieux populaires (telle que l'Ecole professionnelle et ménagère genevoise), de pensionnats spécialisés pour les jeunes filles de milieux plus aisés, de cours pour domestiques, de cours du soir pour ouvrières, etc. La Société d'utilité publique des femmes suisses, d'orientation plutôt conservatrice, se montrera particulièrement active dans ce domaine.

Le fait que l'Union des Femmes, association plus progressiste, organise des cours dans le domaine ménager est étroitement lié à sa conception de l'émancipation de la femme. Ainsi, lors d'une des premières séances plénières de l'association, la présidente Jeanne Gillet précise à propos de cette émancipation: «...qu'il faut lui donner son véritable sens en la détachant de toutes revendications malsaines qui sortent la femme de son vrai rôle de mère, d'épouse et de collaboratrice de l'homme» (*Union des Femmes de Genève, Procès-verbaux du comité*, 24.11.91, vol. I, p. 83).

S'il s'agit d'œuvrer en faveur d'une amélioration de la situation de la femme et notamment de sa formation, il n'est pas pour autant question de remettre en cause le partage traditionnel des rôles entre hommes et femmes, conçus en termes de complémentarité. Cette option est caractéristique du mouvement féministe initial dans lequel s'inscrivent notamment l'Union des Femmes mais aussi l'Association suisse pour le suffrage féminin p.ex. (cf. Chaponnière, 1992).

La nécessité de la formation professionnelle des femmes émerge dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à mesure que des positions demandant des qualifi-

cations professionnelles s'ouvrent aux femmes, notamment dans l'enseignement, le commerce, l'administration et les soins. Par ailleurs, les jeunes filles issues de la petite et moyenne bourgeoisie doivent de plus en plus se préparer à gagner leur vie afin de ne pas être à la charge de leurs familles tant qu'elles ne sont pas mariées ou si elles demeurent célibataires (nécessité à laquelle les jeunes filles des milieux populaires avaient été depuis longtemps déjà confrontées) (Mesmer, 1988, p. 112-120; *Femmes – Pouvoir – Histoire*, II.2, 1999). La formation professionnelle des jeunes filles constitue – de même que l'enseignement ménager – un des thèmes principaux du Premier Congrès suisse des intérêts féminins tenu à Genève en 1896 et à la réalisation duquel l'Union des Femmes prend une part très active (*Actes du Congrès suisse des intérêts féminins tenu à Genève en septembre 1896*, 1897).

Les cours proposés par les trois institutions présentées ici concernent les trois secteurs de l'activité économique – textile, service domestique, commerce – qui occupent la majorité des femmes dans la Genève du début du XX^e siècle. Cette observation se confirme lorsque l'on considère l'ensemble de l'offre de cours professionnels et ménagers proposée à l'époque. L'impression qui se dégage est que si l'offre de formation à l'attention des femmes travaillant dans l'industrie du textile et dans le commerce paraît assez large, les cours destinés aux domestiques semblent en revanche relativement peu nombreux. On peut émettre deux suppositions à ce sujet: d'une part, le service domestique est considéré en réalité comme une profession nécessitant peu de qualifications (en dépit des voix qui s'élèvent, notamment dans les rangs des associations féminines, en faveur d'une formation de ces travailleuses); d'autre part, les conditions particulièrement astreignantes en termes d'horaires de travail¹⁸ se prolongeant souvent jusque tard dans la soirée, ont pu constituer un obstacle évident à la fréquentation de cours.

Suivre des cours: aussi une activité de loisirs?

Certains cours professionnels et ménagers se situent à la frontière entre formation utilitaire et acquisition de culture générale ou activité créatrice. J'évoquerai deux exemples à ce sujet.

Le premier concerne l'enseignement des langues, qui occupe comme nous l'avons vu une place prépondérante dans le programme des cours tant de l'Association des Commis que de l'Union des Femmes. Un examen des offres d'emploi pour les professions commerciales (hommes et femmes) figurant dans les colonnes du *Collaborateur* entre 1904 et 1910, de même qu'un sondage effectué dans *La Tribune de Genève* des années 1905 et 1909¹⁹ montrent que la proportion d'offres d'emploi demandant des connaissances en langues étrangères est en moyenne d'un tiers pour l'ensemble de la période. On peut dès lors imaginer que l'apprentissage des langues étrangères n'a pas répondu, pour les élèves – également masculins pour ce qui est de l'Association des Commis – uniquement à un

besoin professionnel mais également à une demande de culture générale. De plus, on peut supposer²⁰ qu'aux cours de langues de l'Union des Femmes, le public n'ait pas été composé uniquement d'employées de bureau ou de vendeuses, mais également de jeunes filles ou de femmes sans activité professionnelle, désireuses de perfectionner leurs connaissances linguistiques pour leur plaisir.

Les cours, une activité de loisirs? Cette question peut également être posée à propos de l'enseignement des travaux à l'aiguille aux ménagères ou professionnelles d'autres branches. S'il a revêtu un aspect utilitaire, offrant aux femmes qui le suivaient le moyen de faire des économies en confectionnant des vêtements pour elles ou leurs familles, il est possible que ce genre de cours ait aussi été une occasion de réaliser quelques ouvrages pour le plaisir, d'exercer une part de créativité, comme par exemple dans le cadre des cours de broderie de l'Académie professionnelle qui ont connu un énorme succès.

Apprendre quelque chose «pour soi» et pour le plaisir, sortir de chez soi, rencontrer d'autres personnes: telles ont peut-être aussi été en partie les raisons qui ont amené des femmes à suivre un cours à l'Académie professionnelle, à l'Union des Femmes ou à l'Association des Commis. Cette question dépasse bien entendu les seuls cours professionnels et ménagers et peut se poser également à propos des conférences, comme celles dispensées par le Département de l'instruction publique, dont le public était en grande partie féminin. Les cours et conférences constituaient-ils, entre autres, un loisir et une occasion de sortie «respectables» pour les femmes à une époque où, en dehors de l'exercice d'une activité professionnelle pour certaines d'entre elles, elles demeuraient plus confinées dans la sphère du foyer?

Se pencher sur l'histoire de la formation professionnelle continue des femmes, c'est s'intéresser non seulement à l'histoire de l'éducation, mais aussi à l'histoire sociale des femmes. C'est également soulever des questions qui pourraient constituer des pistes pour des recherches futures.

Notes

- 1 Dans le cadre de la recherche que j'ai faite sur l'histoire de l'éducation des adultes à Genève entre 1846 et 1914, j'ai pu identifier 74 institutions dispensant des cours pour adultes pendant cette période. La taille, la notoriété et la longévité de ces institutions sont fort variables. J'ai étudié plus particulièrement six d'entre elles, à savoir: les Cours publics et gratuits de l'Etat (organisés par le Département de l'instruction publique), l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève, l'Université ouvrière de Genève, l'Association des Commis de Genève, l'Académie professionnelle de la Ville de Genève, l'Union des Femmes de Genève (Schärer, 1996a).
- 2 Lycée / gymnase des garçons.
- 3 Cela est dû à l'absence presque totale de sources disponibles pour la période antérieure. Les informations présentées ici sont tirées de l'organe de l'Association des Commis, appelé *Bulletin mensuel*, puis *Le Collaborateur*, et plus particulièrement des rapports annuels de la commission des cours et des programmes des cours qui y sont publiés.
- 4 Il s'agit de personnes qui donnent des cours privés et qui figurent dans l'*Annuaire du commerce genevois*.

- 5 A titre de comparaison, le prix de quelques denrées alimentaires à Genève en 1910: 1kg de pommes de terre – Fr. 0.16; 1 kg de pain – Fr. 0.38; 12 oeufs – Fr. 1.53; 1 kg de viande de boeuf – Fr. 1.96 (Bairoch, Bovée, Batou, 1986, p. 62).
- 6 Je reprends ici les termes de «cours de dames» ou «cours pour dames» utilisés par les protagonistes de l'époque.
- 7 Ces données, de même que les suivantes, sont tirées – sauf indication contraire – des *Rapports de l'Académie professionnelle*.
- 8 Les données concernant l'appartenance professionnelle et l'âge des élèves portent sur les années 1892-93 à 1896-97 et sont tirées des listes d'élèves disponibles pour cette période uniquement. Les informations relatives à la nationalité des élèves ne figurent qu'à partir de 1903-04 dans les *Rapports de l'Académie professionnelle*.
- 9 La présence importante d'élèves de nationalité étrangère aussi bien à l'Académie professionnelle qu'aux cours de l'Association des Commis doit être replacée dans le contexte démographique de la Genève du début du XX^e siècle: en 1910, la population résidant dans le canton est composée de 41.5 % d'étrangers, pour la plupart Français, Italiens et Allemands (Bairoch, Bovée, Batou, 1986, p. 16).
- 10 Il s'agit des rapports annuels de l'Union des Femmes. Ceux-ci constituent, avec les procès-verbaux des séances du comité et les deux historiques de l'institution de 1917 et 1941, les principales sources d'information.
- 11 Il s'agit des chiffres comprenant les élèves de tous les cours, y compris ceux à caractère créatif. Le nombre des élèves des cours professionnels et ménagers est donc (légèrement) inférieur.
- 12 Ces indications, au demeurant lacunaires, sont tirées des procès-verbaux du comité.
- 13 Sources: comptes de l'Union des Femmes figurant dans les rapports annuels.
- 14 Ces subventions sont octroyées en vertu des Arrêtés fédéraux concernant la formation professionnelle dans les domaines de: l'artisanat et l'industrie (1884), l'enseignement professionnel commercial (1891), la formation professionnelle des jeunes filles et l'enseignement en économie domestique (1895).
- 15 Les quelques informations sommaires disponibles concernant ces cours sont tirées d'un historique de l'UCJF (Meyer, 1925). A noter que Jeanne Meyer, l'auteure de cette brochure, membre active de l'UCJF et très engagée au sein de l'Eglise libre, est également présidente de l'Union des Femmes de 1905 à 1923.
- 16 En 1910-11, l'horaire hebdomadaire moyen d'un employé est d'env. 51 heures, celui d'un ouvrier de 58.4 heures (König, Siegrist, Vetterli, 1985, p. 151). Ces indications se réfèrent à l'ensemble de la Suisse.
- 17 On mentionnera, évidemment, Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827) et l'emblématique figure de Getrude (Pestalozzi, 1927-1928). Des femmes pédagogues ont également milité dans ce sens: la Genevoise Albertine Necker-de Saussure (1766-1841); Rosette Niederer-Kasthofer (1779-1857), collaboratrice de Pestalozzi pendant plusieurs années à Yverdon; Josephine Zehnder-Stadlin (1806-1875), institutrice et publiciste suisse alémanique (cf. Grunder, 1988; Käppeli, Fidecaro, 1992; Mantovani Vögeli, 1994).
- 18 Une enquête faite en ville de Zurich au sujet de la condition des domestiques en 1907-08 fait état d'une durée journalière de travail variant entre 14.5 et 15 heures (Pesenti, 1988, p. 134).
- 19 *La Tribune de Genève* 1 – 10.4.1905 et 5 – 16.5.1905; 19./20.9 – 30.9.1909 et 16.10 – 26.10.1909.
- 20 Les données relatives au public ayant fréquenté les cours de l'Union des Femmes sont lacunaires.

Bibliographie

Abréviations

AEG - Archives de l'Etat de Genève. AVG - Archives de la Ville de Genève. BPU - Bibliothèque publique et universitaire de Genève. BN - Bibliothèque nationale, Berne. DIP - Département de l'instruction publique.

Sources manuscrites

Académie professionnelle de la Ville de Genève, Liste d'élèves. Filles, 1894-1897, AEG Inst. publique Ua 2.

Académie professionnelle. Cours pour Dames, 1892-93 à 1895-96, AVG 03. Dos. 242a - 242d.

Procès-verbaux des séances du Conseil administratif 1873-1914, AVG 03. PV. 32 - 03. PV. 73. Union des Femmes de Genève. Procès-verbaux du Comité, 17.10.1890 - 5.10.1914, BPU Ms.fr. 5732, Ms.fr. 5733, Ms.fr. 5734, Ms.fr. 5735.

Sources imprimées

Académie professionnelle, Programmes, 1898-1931, AEG/DIP/SG 1988 va 22 22.16.32.

Annuaire du commerce genevois, Extrait de l'Annuaire du commerce suisse, Genève: Chapalay et Mottier, 1903-1914, AEG BA 22.

Association des commis de Genève 1869-1969. Cent ans de lutte pour le progrès social, Genève: 1969, BPU Tu 7310.

Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève 1882 - 1914, AVG A 701. «Cours du soir de l'Association des Commis de Genève», In *L'Enseignement commercial en Suisse, Présenté par le Département fédéral du commerce et les institutions d'enseignement commercial à l'Exposition nationale suisse de Berne 1914*, (1914). Zurich: Orell Füssli, 139-140, BPU V 965.

Durand, Ch. (1919). *Association des commis de Genève. Cinquantenaire 1869-1919, Section des Dames 20e anniversaire 1899-1919*, Genève: BPU Gf 438/19 Dur.

Meyer, J. (1925). *Union Chrétienne de Jeunes Filles de Genève*, Genève: BPU Gf 1496.

Rapports de l'Académie professionnelle 1883-84 - 1913-14, lus lors des séances annuelles de distribution des prix des Ecoles municipales (ces rapports figurent dans des recueils publiés annuellement et regroupant les rapports d'autres Ecoles municipales; l'intitulé de ces recueils change à plusieurs reprises pendant la période concernée) AVG S 58.

Union des Femmes de Genève, *Rapports*, 1892-1955 (série incomplète dès 1916), BPU E 1343.

Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité, Genève: 1917, BPU E 1343a.

Union des Femmes de Genève. Cinquante ans d'activité 1891-1941, Genève: 1941, BPU Gf E 1343a et Gf 438/41 Uni.

Périodiques

Bulletin mensuel, Association des Commis de Genève, 1903-1904, BN Qq 707 (BPU E 1622 - série incomplète).

Collaborateur (Le), Bulletin de l'Association des Commis de Genève, 1905-1914 BN Qq 748 (BPU E 1622 - série incomplète).

Tribune de Genève (La), BPU Rc 97.

Actes du Congrès suisse des intérêts féminins tenu à Genève en septembre 1896, (1897). Berne: Steiger et Cie.

Bachmann - Di Michele, M. (1992). *Die Volks- und Erwachsenenbildung in der deutschen Schweiz im 19. Jahrhundert*. Bern: Peter Lang.

- Bairoch, P., Bovée, J.-P. & Batou, J. (1986). *Annuaire statistique rétrospectif de Genève*. Genève: Université de Genève, Département d'Histoire Economique.
- Barbezat, G. (1969). La formation professionnelle à Genève de 1869 à 1969. In *Association des commis de Genève 1869-1969. Cent ans de lutte pour le progrès social* (pp. 127-234). Genève.
- Barras, Ph. (1994). *L'École professionnelle et ménagère de jeunes filles de Genève (1897-1927). Histoire d'une institution*. Genève: Cahiers de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
- Chaponnière, M. (1992). *Devenir ou redevenir femme. L'éducation des femmes et le mouvement féministe en Suisse, du début du siècle à nos jours*. Genève: Société d'histoire et d'archéologie.
- Chennaz, E. (1914). L'instruction publique genevoise au cours du XIXe siècle. In *1814-1914 Genève Suisse. Le livre du Centenaire* (pp. 435-508). Genève: Jullien.
- En attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève. 1740-1970*. (1997). Ch. Renevey-Fry. Genève: Service de la recherche en éducation et Musée d'ethnographie.
- Femmes - Pouvoir - Histoire. Evénements de l'histoire des femmes et de l'égalité des sexes en Suisse de 1848 à 1998. Partie II: Formation*. (1999). Berne: Commission fédérale des questions féminines.
- Grosset, S. (1951). *L'organisation professionnelle des employés dans le canton de Genève*. Genève: Georg.
- Grunder, H.-U. (1988). *Wir fordern alles*. Grafenau: Trotzdem-Verlag.
- Hautsource, L. (1914). L'instruction publique à Genève au XIXe siècle. In *Nos Centenaires* (pp. 165-199). Genève: Atar.
- Hofstetter, R. (1998). *Les lumières de la démocratie. Histoire de l'école primaire publique à Genève au XIXe siècle*. Berne: Peter Lang.
- Käppeli, A.-M. & Fidecaro, A. (1992). *Emancipation féminine et pédagogie, 1845-1975. Les pionnières suisses de l'éducation des mères et de l'enseignement supérieur des filles. Textes d'appui au cours 1992/1993*. Genève: Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.
- König, M., Siegrist, H., & Vetterli, R. (1985). *Warten und aufrücken. Die Angestellten in der Schweiz 1870-1950*. Zürich: Chronos.
- Magnin, Ch. & Marcacci, M. (1987). *Le passé composé. Images de l'école dans la Genève d'il y a 100 ans*. Genève: Tribune Editions.
- Mantovani Vögeli, L. (1994). *Fremdbestimmt zur Eigenständigkeit. Mädchenbildung gestern und heute*. Chur & Zürich: Rüegger.
- Marcacci, M. (1987). *Histoire de l'Université de Genève 1559-1986*. Genève.
- Mesmer, B. (1988). *Ausgeklammert - Eingeklammert. Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*. Basel: Helbing und Lichtenhahn.
- Buisson, F. (1911). *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris: Hachette.
- Pesenti, Y. (1988). *Beruf: Arbeiterin. Soziale Lage und gewerkschaftliche Organisation der erwerbstätigen Frauen aus der Unterschicht in der Schweiz, 1890-1914*. Zürich: Chronos.
- Pestalozzi, J. H. (1927-1928). *Lienhard und Gertrud*, (Sämtliche Werke, Bd. II und III). Berlin - Leipzig: W. de Gruyter.
- Schärer, M. E. (1992). L'enseignement des langues aux adultes vers 1900. Un exemple: les cours de l'Association des commis de Genève. *Bulletin CILA (Organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée)*, 56, (pp. 23-33).
- Schärer, M. E. (1996a). *Des cours pour adultes à Genève: 1846-1914*. Genève: Thèse de doctorat, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Schärer, M. E. (1996b). An Example of Adult Education for Women Around 1900: The courses and lectures given at the *Union des Femmes de Genève*. In B. J. Hake, T. Steele, A. Tiana (Ed.) *Masters, Missionaries and Militants: Studies of social movements and popular adult education 1890-1939* (pp. 223-242). Leeds: Leeds Studies in Continuing Education, University of Leeds.

- Schwed, Ph. (1997). *Ecole des femmes ou femmes savantes? Chronique de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève*. Genève: Collège Voltaire, Editions Passé-Présent.
- Tabin, J.-P. (1989). *Formation professionnelle en Suisse. Histoire et actualité*, Lausanne: Réalités sociales.
- Terrot, N. (1983) *Histoire de l'éducation des adultes en France*. Paris: Edilig.
- Wettstein, E. et al. (1986). *La formation professionnelle en Suisse*, Lucerne et Neuchâtel: Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin.
- Wettstein, E. (1987). *Die Entwicklung der Berufsbildung in der Schweiz*. Aarau: Sauerländer.

Erwachsenenbildung für Frauen in einer historischen Perspektive – am Beispiel des Kantons Genf, 1880-1914

Zusammenfassung

In diesem Artikel werden Berufs- und Hauswirtschaftskurse für Frauen besprochen, die zwischen 1880 und 1914 von drei Institutionen gegeben wurden, die im Rahmen eines Projekts zur Geschichte der Erwachsenenbildung in Genf erforscht wurden. Diese Institutionen sind: l'Association des Commis de Genève (Kurse im kaufmännischen und sprachlichen Bereich); l'Académie professionnelle de la Ville de Genève (Kurse im Bereich Hauswirtschaft und Textil); l'Union des Femmes de Genève (Kurse im kaufmännischen und sprachlichen Bereich, sowie im Bereich Hauswirtschaft und Textil). Zunächst werden die drei Institutionen kurz vorgestellt: Unterrichtsinhalte, Teilnehmende, Lehrkräfte, Organisation und Finanzierung. Danach werden einige allgemeine Tendenzen erschlossen und analysiert im Zusammenhang mit der damaligen bildungspolitischen und sozio-ökonomischen Lage, sowie mit der sozialen und beruflichen Situation der Frauen.

Le donne e la formazione professionale continua in una prospettiva storica. Il caso di Ginevra 1880-1914

Riassunto

Questo contributo si occupa dei corsi di formazione professionale e di economia domestica destinati alle donne, offerti tra il 1880 e il 1914 da tre istituzioni a Ginevra. Tali corsi sono stati oggetto di ricerca nell'ambito di un progetto sulla storia dell'educazione degli adulti. Le istituzioni prese in considerazione sono: l'Association des Commis de Genève (corsi commerciali di lingua) e di attività tessili, l'Académie professionnelle de la Ville de Genève (corsi di economia domestica e di attività tessili) e l'Union des Femmes de Genève (corsi di economia domestica, di attività commerciali e di lingua). Dopo una breve presentazione di queste tre istituzioni (contenuti dell'insegnamento, pubblico interessato, corpo insegnante, or-

ganizzazione e finanziamento), vengono evidenziate e analizzate alcune tendenze generali in relazione al contesto educativo e socio-economico dell'epoca e, più specificamente, alla situazione sociale e professionale delle donne.

Women and continuing professional education in a historic perspective. The case of Geneva, 1180-1914

Summary

The subject of this article is professional and household management courses for woman, offered by three institutions between 1880 and 1914, that were researched within the frame of a project concerning the history of adult education in Geneva. Those institutions are: l'Association des Commis de Genève (courses in the fields of commerce and language); l'Académie professionnelle de la Ville de Genève (courses in the fields of household management and textiles); l'Union des Femmes de Genève (courses in the fields of commerce and languages as well as the fields of household management and textiles). Initially, the three institutions are briefly introduced: curriculum, students, teaching staff, organization and financing. Then, a few general tendencies are disclosed and analyzed in light of the educational, political and socio-economical conditions of the period, as well as with the professional and social status of women.